ESRP Louis Gatignon

Technicien·ne d'assistance en informatique (TAI)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE | PÔLE QUALIFIANT | FILIÈRE INFORMATIQUE | LIEN RNCP

HÉBERGEMENT POSSIBLE

Lieu Vouzeron

Zone géographique Région Centre - Val de Loire Avec hébergement

Durée de formation 2600 heures / 20 mois

Niveau niveau 4 / BAC

Période en entreprise 560 heures / 16 semaines

Taux de réussite 77% de réussite en 2023*

Sessions de la formation

25/02/25 - 18/12/26

Le métier

Description

Mettre en service et sécuriser les équipements numériques ; gérer, sécuriser un réseau : le·la technicien·ne d'assistance en informatique met en place les outils de sécurité (authentification, antivirus, pare-feu...), assiste les utilisateur·rices et dépanne les équipements. Il·elle peut être salarié·e du privé, fonctionnaire, ou indépendant·e.

Intitulé des postes

Technicien·ne d'assistance en informatique - technicien·ne de maintenance en informatique - technicien·ne de déploiement - technicien·ne de service après-vente (SAV)

Aspects fonctionnels

Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergothérapeute est possible.

Codes ROME

I1401 - I1304-

La formation

Objectifs

Mettre en service des équipements numériques. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure. Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs.

Prérequis

Sans prérequis, niveau conseillé :

Français niveau B1 (exprimer un fait ou une opinion à l'oral et l'écrit)

Mathématiques niveau 2.1 (se repérer dans l'univers des nombres)

Bureautique niveau 3.1 (connaître les fonctions de base sur un ordinateur)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel Cléa, le CECRL ou le référentiel européen des compétences informatiques (e-CF).

Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 3 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou d'acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Module 1 - CCP 1 : Mettre en service des équipements numériques

- Installer un système ou déployer un master dans un poste client
- Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique
- Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données

Période en entreprise

Module 2 - CCP 2 : Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- Intervenir sur un équipement réseau
- Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory
- Installer et configurer un service réseau pour une TPE ou un particulier

Période en entreprise

Module 3 - CCP 3 : Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

- Apporter un support technique dans un contexte commercial
- Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc
- Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Accompagnement spécifique concernant les pathologies dys. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique OFFICE 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, conseiller·ère insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, ergothérapeute, animateur).

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (BAC) de technicien•ne d'assistance en informatique.
Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.
Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.
Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, cliquez ici. Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, cliquez là.
Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Passerelles et équivalences

Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.

- Technicien·ne supérieur·e systèmes et réseaux (TSSR)

La formation proposée par le certificateur n'ouvre pas la possibilité d'équivalence ou de correspondance.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. Cliquez ici pour en savoir plus.

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 12-06-2023

* Sources : études internes 2023. Le taux de réussite est calculé sur les personnes s'étant présentées à l'examen.

Taux de présentation : 100% des personnes inscrites se sont présentées à l'examen

Contact

Service Formation | ESRP Louis Gatignon

02 48 53 31 74

contactclg@asso-croizat.org